

COMMUNIQUE DE PRESSE

Projet de loi Post EGA Coop de France appelle à l'efficacité et au réalisme

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a présenté ce matin en Conseil des ministres le projet de loi « *pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et agroalimentaire et une alimentation saine et durable* », qui fait suite aux travaux conduits dans le cadre des États généraux de l'alimentation auxquels Coop de France a largement participé.

Coop de France salue la publication de ce texte qu'il a appelé de ses vœux dès la signature, le 14 novembre dernier, de la charte d'engagement pour une équitable répartition de la valeur au sein de la filière alimentaire. Coop de France prend acte des mesures inscrites au sein de ce projet qui, en particulier, doivent permettre plus de création de valeur et une meilleure rémunération des agriculteurs.

Coop de France restera un acteur constructif lors des débats qui vont s'engager, mais également très vigilant, afin que les mesures votées soient les plus efficaces possibles. Coop de France rappelle en effet qu'il est absolument indispensable que les nombreuses dispositions portées par voie d'ordonnance fassent aussi, et surtout, l'objet d'un véritable débat sur le fond. Nos entreprises, qui agissent en responsabilité au service des agriculteurs-coopérateurs, doivent être associées à ces travaux qui les concernent directement. A ce titre, Coop de France s'impliquera tout spécialement sur les dispositions relatives aux relations commerciales, aux évolutions du modèle coopératif et aux mesures relatives à l'usage des produits phytosanitaires.

« *Nous sommes des acteurs résolument engagés dans les transitions numériques, écologiques et sociétales en cours. Mais celles-ci doivent se faire en prenant en compte les réalités économique et technique de nos secteurs agricoles et agroalimentaires. Il ne pourra y avoir d'agriculture durable, sans agriculture viable.* » précise Michel Prugue, Président de Coop de France.

Contact presse :

Cicomcommunication
Cécile GAYRARD / Victoria BOUTELOUP
Tel. 01 47 23 90 48
cicom@cicomcommunication.com
www.cicomcommunication.com



la
coopération
agricole
produisons l'avenir

Coop de France en bref :

Président : Michel Prugue

Délégué Général : Pascal Viné

Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.

La Coopération agricole en chiffres :

- 2 500 entreprises coopératives (coopératives, unions et sica) + 12 260 CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole),
- 85,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires global (hors unions de commercialisation),
- 40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français,
- 1 marque alimentaire sur 3 est coopérative,
- Plus de 165 000 salariés,
- $\frac{3}{4}$ des agriculteurs adhèrent à au moins 1 coopérative,
- 550 coopératives engagées dans le bio,
- 74 % des sièges sociaux se situent en zones rurales,
- 93 % des entreprises coopératives sont des PME ou TPE.

